

La migration des jeunes francophones en milieu rural : considérations socioéconomiques et démolinguistiques

Maurice Beaudin et Éric Forgues

Numéro 22, automne 2006

Urbanité et durabilité des communautés francophones du Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005386ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005386ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beaudin, M. & Forgues, É. (2006). La migration des jeunes francophones en milieu rural : considérations socioéconomiques et démolinguistiques. *Francophonies d'Amérique*, (22), 185–207. <https://doi.org/10.7202/1005386ar>

LA MIGRATION DES JEUNES FRANCOPHONES EN MILIEU RURAL : CONSIDÉRATIONS SOCIOÉCONOMIQUES ET DÉMOLINGUISTIQUES

Maurice Beaudin
Université de Moncton, Campus de Shippagan
Éric Forgues
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Notre article présente les résultats d'une étude portant sur la migration des francophones vivant en contexte minoritaire au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba. Cette recherche répond à une commande du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Canada¹ qui a approché l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) pour faire une analyse des tendances migratoires en contexte minoritaire. L'objectif visait à faciliter l'interprétation des flux migratoires, à la fois pour les migrants en provenance des régions de souche et pour les non-migrants. En plus de présenter un profil jusque-là inédit, l'étude offre des pistes pour évaluer les risques d'assimilation que courent les jeunes migrants. Elle permet enfin d'appréhender les effets des migrations sur la vitalité des groupements francophones dans les régions rurales et périphériques.

Le cadre et l'objet de la recherche

Notre analyse sur les flux et profils migratoires porte sur quatre régions canadiennes à caractère rural et comptant un important bassin de francophones vivant à des degrés divers en contexte minoritaire. Nous évaluons tout d'abord les flux migratoires observés dans ces régions, leur intensité, de même que la destination des migrants. Nous présentons ensuite les caractéristiques de deux groupes distincts mais étroitement liés, à savoir les migrants en provenance des régions ciblées, ainsi que les non-migrants, c'est-à-dire les résidants des régions de souche d'où proviennent ces migrants. Des analyses comparatives sont menées sur plusieurs plans : d'abord sur le plan interne (migrants et non-migrants), sur le plan linguistique (francophones et anglophones), par groupes d'âge; sur le plan géographique (entre régions choisies et les moyennes provinciales et nationales), ainsi que sur le plan temporel – pour établir certaines tendances sociodémographiques.

Notre étude couvre quatre régions dont trois sont des *régions économiques*² tandis que l'autre regroupe plusieurs régions économiques. Ces entités spatiales servent mieux notre analyse que les divisions de recensement, puisqu'il s'agit d'espaces plus vastes et davantage intégrés sur le plan économique. Le marché du travail, entre autres, est évalué

non pas à partir de la division de recensement, mais plutôt à partir de la région économique³. Il est reconnu que la vitalité de l'emploi en région transcende les limites purement administratives de la division de recensement et passe le plus souvent par le dynamisme des centres régionaux (Proulx, 2003; Polèse et Roy, 1999; Beaudin, 1994).

Les régions économiques retenues pour l'analyse sont celles du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, du Nord-Est et du Nord-Ouest ontariens, ainsi que du Manitoba rural. Dans le dernier cas, on peut référer au Manitoba non métropolitain (l'ensemble provincial moins la région métropolitaine de Winnipeg). Ces quatre entités sont présentées dans le tableau 1 avec leurs sous-composantes territoriales. On y relève par

Tableau 1
Nombre et proportion de francophones, par région, 2001

Province / Région	Population totale	Population de langue maternelle française	Proportion (%) de francophones
Province du Nouveau-Brunswick	719 710	236 770	32,9
Nord-Est du N.-B. (RÉ 310)	167 325	104 275	62,3
Comté de Northumberland (1309)	50 155	13 530	27,0
Comté de Restigouche (1314)	35 410	22 300	63,0
Comté de Gloucester (1315)	81 760	68 445	83,7
Province de l'Ontario	11 285 550	485 630	4,3
Nord-Est ontarien (RÉ 590)	545 315	130 395	23,9
District de Nipissing (3548)	81 590	20 890	25,6
District de Parry Sound (3549)	39 325	1 020	2,6
District de Manitoulin (3551)	12 520	245	2,0
District de Sudbury (3552)	22 825	7 255	31,8
District du Grand Sudbury (3553)	153 560	43 345	28,2
District de Timiskaming (3554)	33 995	8 570	25,2
District de Cochrane (3556)	84 300	39 785	47,2
District d'Algoma (3557)	117 200	9 285	7,9
Nord-Ouest ontarien (RÉ 595)	232 485	8 395	3,6
District de Thunder Bay (3558)	149 150	6 610	4,4
District de Rainy River (3559)	21 875	400	1,8
District de Kenora (3560)	61 460	1 385	2,3
Province du Manitoba	1 103 695	44 335	4,0
Manitoba rural (sauf RÉ 650, Winnipeg)	491 510	19 140	3,9
RÉ 610 (Divisions 1, 2 et 12)	85 955	8 680	10,1
RÉ 620 (Divisions 3 et 4)	51 550	2 260	4,4
RÉ 630 (Divisions 5, 6, 7 et 15)	101 315	1 830	1,8
RÉ 640 (Divisions 8, 9 et 10)	46 410	2 920	6,3
RÉ 660 (Divisions 13, 14 et 18)	80 665	1 530	1,9
RÉ 670 (Divisions 16, 17 et 20)	43 585	1 185	2,7
RÉ 680 (Divisions 19, 21, 22 et 23)	82 030	735	0,9

Source : Statistique Canada, *Recensement de 2001*; compilation des auteurs.

ailleurs le poids démographique absolu et relatif des francophones pour chacun des ensembles régionaux et provinciaux.

Les quatre régions retenues ont plusieurs points en commun. Elles comptent toutes d'importants bassins de francophones de souche. Elles sont relativement excentrées (en périphérie) par rapport aux grands centres urbains. Leur économie est grandement axée sur les activités productrices de biens et l'exploitation des ressources naturelles, ce qui en fait des économies plutôt saisonnières. Ces espaces dits « périphériques » sont relativement peu diversifiés sur le plan économique, ce qui réduit les possibilités d'emploi et les perspectives d'avancement, l'une des causes d'exode généralement invoquées⁴.

État de la recherche au Canada sur les migrations

Bien que reposant sur un large corpus littéraire et scientifique, les études canadiennes sur les migrations et leur incidence sur les régions périphériques ont jusqu'à maintenant fait l'objet de peu d'analyses. Ce constat est partagé par des chercheurs de Statistique Canada qui font valoir que la compréhension des tendances migratoires pourrait aider à cerner des solutions permettant de garder le capital humain dans les régions rurales et de favoriser le développement de celles-ci (Rothwell *et al.*, 2002 : 1). Or si des efforts notables ont été réalisés en ce domaine depuis quelques années, les recherches sur les tendances migratoires prennent rarement en compte le critère linguistique, en particulier sur le plan infrarégional. C'est le but du présent article de fournir un profil détaillé des migrants en fonction de leur appartenance linguistique dans les quatre régions cibles.

Avant de présenter les résultats de notre recherche, il importe de relever au préalable les tendances et les traits dominants des flux migratoires internes⁵ au pays, notamment entre les régions rurales et urbaines et selon certaines caractéristiques. Nous bénéficions à cet effet d'importants travaux de la part des chercheurs de Statistique Canada, en particulier la série d'analyses portant sur les régions rurales et les petites villes (RRPV)⁶, de même que des études réalisées notamment au Québec par des membres du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ), ainsi que d'autres chercheurs préoccupés par les dynamiques territoriales et les flux migratoires. Voyons brièvement ce qui s'en dégage.

Tendances cycliques marquées mais irrégulières

L'érosion des effectifs en milieu rural, une tendance bien établie en Occident, varie de manière importante, voire radicale, d'une période à l'autre et selon les cycles économiques. Au Canada, la forte émigration observée dans les régions rurales au cours des années d'après-guerre a fait place à un modeste retour en région durant les années 70, après quoi ces régions ont connu une autre période de solde migratoire négatif au début des années 80, tendance qui s'est à nouveau renversée en leur faveur dans la première moitié des années 90. On observait encore une érosion marquée de la

population dans les régions rurales au cours des années récentes, en raison du faible taux d'accroissement naturel, mais aussi à cause des pertes au chapitre des migrations.

Sur une base intercensitaire (périodes de cinq ans), les RRPV auraient cumulé une perte migratoire nette de l'ordre de 354 000 résidents pendant l'ensemble de la période 1966-1996 (voir tableau 2). Deux périodes ont été particulièrement difficiles pour ces régions, soit les années 60 et le début des années 80. Les années 1971-1976 et 1991-1996 ont été en revanche favorables aux régions rurales du Canada sur le plan

Tableau 2
Tendances migratoires dans les régions rurales (RRPV) et les régions urbaines du Canada, de 1966-1971 à 1991-1996

	Taux d'immigration interne (entrées en % des 15 ans +)					
	1966- 1971	1971- 1976	1976- 1981	1981- 1986	1986- 1991	1991- 1996
Solde migratoire total des RRPV*	- 362 425	50 390	47 245	- 112 490	- 2 055	75 680
Taux net de migration des RRPV	- 6,5	0,8	0,8	- 2,2	0,0	1,4
Taux net de migration des régions urbaines*	3,4	- 0,4	- 0,3	0,7	0,0	- 0,4

* RRPV : petits centres de moins de 10 000 habitants; régions urbaines : centres de 10 000 habitants et plus.
Source : Tiré de Rothwell *et al.* (2002), tableau 1, p. 6; adaptation des auteurs.

migratoire. En dépit d'un déficit migratoire net, celles-ci ont connu, dans l'ensemble, une augmentation absolue de leur population, du moins jusqu'au milieu des années 90. Cependant, la part relative des effectifs ruraux dans l'ensemble national a diminué de 34 p. 100 en 1976 à 22 p. 100 en 1996 (Statistique Canada, 1998).

Ces tendances nationales ne sont pas pour autant suivies par toutes les provinces, pas plus qu'au sein même des entités provinciales (voir tableau 3). Plus précisément, à l'échelon provincial :

- le Nouveau-Brunswick a eu un solde migratoire négatif dans les régions rurales au cours de quatre des six périodes intercensitaires, ce qui s'est traduit par un taux net moyen de migration légèrement négatif pour l'ensemble de la période;
- le solde migratoire des régions rurales de l'Ontario a été négatif au cours de trois périodes, mais les gains nets qu'elles ont enregistrés depuis le milieu des années 80 leur ont permis d'établir un solde moyen particulièrement enviable dans l'ensemble;
- au Manitoba, le solde migratoire des régions rurales a été négatif dans chacun des intervalles, ce qui a entraîné une perte nette moyenne de 2,9 p. 100 de la population pour l'ensemble de la période.

Tableau 3
Taux net de migration interne dans les RRPV, par province,
de 1966-1971 à 1991-1996

Prov.	1966-1971	1971-1976	1976-1981	1981-1986	1986-1991	1991-1996	Total
N.-B.	- 7,3	0,8	1,0	- 0,3	- 2,3	- 0,9	- 0,7
Ont.	- 2,3	2,2	- 0,8	- 0,8	5,0	2,4	1,7
Man.	- 5,7	- 3,1	- 4,5	- 2,7	- 3,9	- 0,3	- 2,9

Source : Tiré de Rothwell *et al.* (2002), tableau 2 et 3, p. 9; adaptation des auteurs.

Ces observations se doivent d'être nuancées dans le contexte de notre étude. D'abord, il s'agit de tendances provinciales au sein des RRPV. Or cet ensemble spatial est fortement hétérogène, regroupant des réalités rurales ou semi-rurales très diverses tant du point de vue de la situation géographique que du dynamisme économique ou encore de la vitalité démographique. Quant à savoir si ces tendances provinciales s'appliquent aux entités géographiques retenues dans notre analyse, rien n'est moins sûr. En outre, ces précisions concernant les flux d'entrée et de sortie ne couvrent pas la période récente, les données s'arrêtant à l'année 1996.

Cela dit, ces données indiquent que les flux migratoires (entrants et sortants) diffèrent passablement d'une province à l'autre. Les RRPV de l'Ontario et du Manitoba subissent des flux de sortie (émigration) beaucoup plus intenses que le Nouveau-Brunswick, soit de l'ordre de 12 p. 100 en moyenne, comparativement à 8 ou 9 p. 100 pour ce dernier. Toutefois, les RRPV de l'Ontario bénéficient des meilleurs flux entrants (immigration), soit de l'ordre de 13 p. 100 et même de 15,5 p. 100 durant la période 1986-1991; les flux entrants sont moindres au Manitoba, soit environ 9 p. 100, et encore moins intenses au Nouveau-Brunswick rural, où le taux d'immigration n'atteint tout au plus qu'entre 7 et 8 p. 100 (Rothwell *et al.*, 2002).

Flux migratoires en fonction de certaines caractéristiques

Les études montrent qu'en général la migration diminue avec l'âge (Statistique Canada, 2002). Autrement dit, les jeunes migrent davantage que les personnes plus âgées. En région rurale, la migration nette (immigration moins émigration) devient positive au-delà de 25 ans. En revanche, pour les personnes de 20 à 24 ans, le solde migratoire demeure négatif (Statistique Canada, 2001a). Selon Rothwell *et al.* (2002 : 9), les jeunes, en particulier le groupe des 20 à 24 ans, sont certainement les plus susceptibles d'émigrer des RRPV, notamment pour poursuivre leurs études postsecondaires. Le taux net de migration chez les jeunes de 20 à 24 ans des régions rurales se situe autour de - 11 p. 100 pendant la période 1976-1996, comparativement à - 3 p. 100 environ chez leurs cadets (15-19 ans).

Bon nombre de ces jeunes semblent revenir en région puisque le taux d'immigration (entrées) dans les RRPV est le plus élevé chez le groupe des 25-29 ans, qui enregistre un solde net moyen d'un peu plus de 3 p. 100 pendant la période⁷. La cohorte qui le précède (30-34 ans) est néanmoins celle dont le taux net de migration interne est le plus favorable aux RRPV, se situant à 4,5 p. 100 pour l'ensemble de la période. Dans les régions rurales, les soldes nets demeurent positifs chez les groupes d'âge subséquents jusqu'à celui des 65-69 ans, mais ils deviennent négatifs chez les groupes plus avancés en âge. En résumé, concernant les flux migratoires selon le groupe d'âge :

- depuis le début des années 70, les taux nets de migration de chaque groupe d'âge ont varié considérablement selon l'intervalle intercensitaire;
- les RRPV du Canada gagnent plus qu'elles ne perdent par migration dans tous les groupes d'âge de 25 à 69 ans;
- au cours des périodes récentes, les régions rurales ont attiré les jeunes adultes (25-34 ans) et les « jeunes retraités » à peu près dans les mêmes proportions;
- un certain pourcentage (25 p. 100 environ) des personnes qui quittent leur collectivité rurale y reviennent 10 ans plus tard (Rothwell *et al.*, 2002 : 11).

Toujours selon l'étude de Rothwell *et al.* (2002), les migrations des jeunes sont étroitement liées aux études, et ce, pour deux raisons. D'abord, les jeunes quittent leur milieu pour parfaire leur formation collégiale ou universitaire. De plus, on observe une corrélation positive entre le niveau de scolarité et les taux de migration. À la question importante à savoir si, comme le veut la croyance populaire, les RRPV sont grandement perdantes pour ce qui est d'attirer et de retenir de jeunes compétences, les auteurs dégagent un constat beaucoup plus mitigé. Nonobstant de fortes variations périodiques, ils affirment que, dans l'ensemble, « les RRPV ont soutenu la concurrence quant à leur capacité d'attirer des personnes ayant un niveau de scolarité élevé. À cet égard, il y a eu un afflux de cerveaux dans les régions rurales » (2002 : 14).

Pour ce qui est des migrations liées à l'occupation, Rothwell *et al.* (2002) soutiennent que la tendance chez les travailleurs tout comme les chômeurs des RRPV est généralement semblable à celle de l'ensemble de la population. En revanche, les personnes inactives présentent un taux net d'entrée (immigration) dans les RRPV plus élevé que celui des autres groupes, un phénomène probablement lié au poids grandissant des retraités parmi les personnes inactives (p. 20).

Qu'en est-il au sein des RRPV des provinces à l'étude? Pour le déterminer, nous recourons aux travaux de Dupuy *et al.* (2000a) qui ont estimé les flux migratoires nets des régions rurales et des régions urbaines à l'échelle provinciale, et ce, pour les principaux groupes d'âge. Les données ne concernent toutefois que la période 1991-1996 (voir tableau 4).

Tableau 4
Flux migratoires nets par groupe d'âge et selon la province, 1991-1996

	Régions	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba
15 ans +	Rurales	-0,8	3,2	0,0
	Urbaines	-0,1	-1,2	-3,0
15-29 ans	Rurales	-3,9	1,1	-2,4
	Urbaines	-0,7	-1,3	-4,2
30-44 ans	Rurales	0,3	3,6	1,4
	Urbaines	0,6	-1,2	-2,8
45-54	Rurales	1,9	6,6	2,4
	Urbaines	-1,0	-1,8	-3,2
55-64	Rurales	1,7	6,8	1,7
	Urbaines	0,0	-1,7	-2,8
65 ans +	Rurales	-0,6	-1,1	-1,6
	Urbaines	0,6	0,2	0,1

Source : Dupuy *et al.* (2000a), tableau 20, p. 54.

Il ressort qu'en général les taux de migration nets sont plutôt favorables aux régions rurales en Ontario. Le Manitoba rural affiche un bilan neutre, tandis que les régions rurales du Nouveau-Brunswick enregistrent de modestes pertes. Nous ferons observer que les régions urbaines (centres de 10 000 habitants et plus) n'ont pas obtenu de bons résultats au cours de cette période, affichant dans les trois provinces des bilans migratoires négatifs. La récession de 1990-1991 a durement éprouvé le centre manufacturier du pays, ce qui a contribué à retenir chez eux nombre de migrants potentiels en provenance des RRPV, et probablement suscité un retour en région de plusieurs émigrants « ruraux » en milieu urbain étant donné les vagues de licenciements causées par la récession⁸.

C'est dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick que le groupe des jeunes adultes (15-29 ans) accuse les déficits migratoires les plus élevés. Les RRPV de l'Ontario affichent un solde migratoire positif chez ce groupe d'âge, comparativement à une perte nette pour les régions urbaines. Au Manitoba, les régions urbaines et rurales accusent pareillement des taux négatifs chez les jeunes, bien que les pertes soient près de deux fois plus élevées dans les régions urbaines.

Au Nouveau-Brunswick, la migration nette des jeunes âgés de 15 à 24 ans a été négative de 1971 jusqu'en 1996, alors qu'elle n'a été négative qu'à partir de 1976 chez les jeunes de 25 à 29 ans (Rothwell *et al.*, 2002). Dans les régions rurales de l'Ontario, la migration nette des jeunes âgés entre 20 et 24 ans a été négative à compter de 1971. Elle a été positive à partir de 1971 chez les jeunes de 25 à 29 ans. Dans les régions rurales du Manitoba, la migration nette des jeunes âgées entre 15 et 24 ans a été négative dès 1971. Chez les jeunes de 25 à 29 ans, elle a été négative entre 1976 et 1981, et entre 1986 et 1991.

Direction des flux migratoires

L'étude de Dupuy, Mayer et Morissette (2000b) nous permet d'en savoir davantage sur les patrons de migration dans les RRPV, notamment sur la direction des flux, et ce, sur la base linguistique. On y apprend qu'au cours de la période plus récente, soit de 1996 à 2001, un jeune migrant sur trois âgé de 15 à 29 ans provenant des RRPV s'est dirigé vers l'une des trois grandes régions urbaines du pays (Toronto, Montréal et Vancouver) qui, globalement, ont fait un gain net de 3,8 p. 100. La tendance est inversée dans le cas des personnes âgées de 65 ans et plus, qui sont davantage attirées par les régions rurales.

Au Nouveau-Brunswick, les jeunes qui quittent leur collectivité rurale choisissent soit d'aller dans une région urbaine de la province, soit de se diriger vers d'autres provinces, préférablement l'Ontario et l'Alberta. Les flux sont plus élevés sur le plan infraprovincial que sur le plan interprovincial. Il semble que les francophones des RRPV du Nouveau-Brunswick sont plus enclins à émigrer au sein même de leur province, comparativement aux anglophones. Cela est vrai autant pour les jeunes que pour la population en général (voir tableau 5).

Les départs des jeunes ruraux en Ontario se font principalement à destination des centres urbains de la province. Cela résulte probablement de la taille nettement plus grande de cette province, de la présence d'une brochette de centres régionaux d'importance, ainsi que d'un réseau urbain étoffé dans le sud de la province et, surtout, de la diversification de l'emploi au sein de ce réseau urbain. Mentionnons par ailleurs qu'un nombre important de jeunes Ontariens émigrent des régions rurales pour poursuivre des études postsecondaires dans l'une ou l'autre des nombreuses universités situées pour la plupart dans les agglomérations et RMR du sud de la province. C'est ce que soutiennent les auteurs d'une étude de Statistique Canada sur les migrations lorsqu'ils affirment que 30 p. 100 des adolescents (15-19 ans) de la province en milieu rural ont quitté leur collectivité au cours de la période 1991-1996, comparativement à 18 p. 100 seulement pour leurs homologues en milieu urbain. L'absence d'universités dans leur milieu serait l'une des causes de ces nombreux départs (Dupuy *et al.*, 2000a). Pour ce qui est du critère linguistique, on observe que les jeunes francophones des RRPV de l'Ontario ont davantage tendance à émigrer vers les autres provinces que leurs homologues anglophones.

À l'instar des jeunes du Nord de l'Ontario, les jeunes ruraux du Manitoba favorisent davantage les régions urbaines de la province, soit essentiellement la RMR de Winnipeg. Les taux de migration nets dans les régions rurales sont supérieurs à ceux des régions urbaines chez les jeunes de 25 à 29 ans en Ontario et au Manitoba. Toutefois, pour la période 1991-1996, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba ont enregistré des pertes nettes de leur population rurale de 15 à 29 ans (Dupuy *et al.*, 2000a : 13).

Pour conclure, disons que Dupuy *et al.* ont montré que les personnes qui quittent les régions rurales connaissent en général une croissance de leurs revenus supérieure à celle des personnes qui restent. Tant au Manitoba qu'en Ontario, les personnes qui ont quitté

Tableau 5
Incidence comparée des migrations en milieu rural selon
la langue maternelle, par province, 1996-2001

Migration	Population totale			Population âgée de 15-29 ans		
	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
Nouveau-Brunswick rural						
Infraprovinciale	6,1	5,2	5,8	10,3	11,4	10,7
Interprovinciale	5,5	3,1	4,7	7,9	3,6	6,5
Hors Canada	0,4	0,3	0,3	0,4	0,2	0,4
Ontario (excluant les RMR)						
Infraprovinciale	11,8	8,3	11,6	14,7	11,3	14,5
Interprovinciale	1,9	3,9	2,1	2,4	6,7	2,6
Hors Canada	0,6	0,4	0,6	0,6	0,4	0,6
Manitoba rural (excluant la RMR de Winnipeg)						
Infraprovinciale	10,5	8,4	10,4	4,4	0,0	4,3
Interprovinciale	4,6	3,7	4,5	13,4	10,4	13,4
Hors Canada	0,7	0,7	0,7	5,2	6,3	5,2

Source : Dupuy *et al.*, 2000a.

les régions rurales enregistrent de fait une croissance de gains plus rapide que celles qui y sont restées, un constat qui ne semble cependant pas s'appliquer dans le cas du Nouveau-Brunswick.

Profil comparatif des migrants dans les régions à l'étude⁹

Notre analyse concerne avant tout deux groupes cibles, à savoir les migrants en provenance des quatre régions choisies et les résidents (non-migrants) desdites régions. Nous fournissons ci-dessous quelques repères en rapport avec ces deux groupes.

Au cours de la période plus récente (1996-2001), les données montrent que les francophones des régions choisies semblent un peu moins attirés vers l'extérieur que leurs homologues anglophones. Seul le Nord-Ouest ontarien diverge sur ce plan. C'est la seule des quatre régions à l'étude où le taux de migration interprovinciale des francophones est supérieur à celui des anglophones. Les francophones émigrent un peu moins du Nord-Est de l'Ontario et du Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Il appert que les anglophones des régions à l'étude sont plus susceptibles de changer de division de recensement ou de région économique que leurs homologues francophones (voir tableau 7).

Tableau 6
Profil des migrants francophones selon la région

	Nombre de francophones SLM* en 2001 (réponses uniques)	Variation des effectifs francophones 1991-2001		Migrants à l'extérieur de la RÉ** (1996-2001)	Migrants en % des effectifs totaux
Nord-Est du N.-B.	104 275	- 4 275	(- 4,3 %)	9 510	9,1
Nord-Est ontarien	130 395	- 5 435	(- 4,0 %)	13 840	10,6
Nord-Ouest ontarien	8 395	- 345	(- 3,9 %)	1 415	16,9
Manitoba non métrop.**	19 140	- 1 970	(- 9,3 %)	2 720	14,2

* SLM : selon la langue maternelle

** Comme le Manitoba non métropolitain regroupe sept régions économiques (seule la région de Winnipeg est exclue), un nombre important de migrants au sein de chacune de ces RÉ migrent tout simplement vers une autre RÉ à l'intérieur de la province.

Source : Compilation des auteurs à partir de données spéciales de Statistique Canada.

Destination des migrants

Nous avons voulu savoir où vont les migrants et s'il existe des différences notables dans les flux de migration selon l'appartenance linguistique ou selon les régions d'origine. Nous regroupons dans les tableaux 8 (destination des migrants infraprovinciaux) et 9 (destination des migrants interprovinciaux) certaines données qui permettent de répondre en bonne partie à ces questions.

À commencer par le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, nous observons qu'environ sept migrants internes sur dix sont allés dans une autre région de la province, notamment dans le Sud-Est (région de Moncton), qui accueillait une proportion beaucoup plus grande de francophone que d'anglophones en provenance du Nord-Est (71,5 p. 100 des migrants francophones comparativement à 41,4 p. 100 des migrants anglophones). Les flux infraprovinciaux en provenance du Nord-Est de l'Ontario se dirigent pour l'essentiel vers la péninsule sud-ontarienne et, dans une moindre mesure, vers Ottawa. Plus de 58 p. 100 des francophones ayant émigré à l'intérieur de la province ont préféré la péninsule ontarienne (incluant la région métropolitaine de Toronto), contre 32 p. 100 pour Ottawa.

Le profil de la migration change quelque peu dans le Nord-Ouest ontarien, où les migrants francophones restés dans la province n'ont été que 25,5 p. 100 à favoriser la péninsule ontarienne (7,8 p. 100 seulement vers la RMR de Toronto). Ils ont été 22 p. 100 à choisir la région d'Ottawa. Fait notable, un migrant infraprovincial sur deux en provenance du Nord-Ouest s'est tout simplement déplacé vers la région économique voisine du Nord-Est. Au Manitoba, nous observons que Winnipeg exerce une plus

Tableau 7
Nombre et proportion de migrants (âgés de 5 ans et plus) par région,
selon la destination et selon la langue maternelle, 1996-2001

	N.-E. du N.-B.	N.-E. ontarien	N.-O. ontarien	Man. rural	N.-E. du N.-B.	N.-E. ontarien	N.-O. ontarien	Man. rural
Anglophones	Valeurs absolues				Pourcentages			
Migrants	5 745	50 990	19 965	65 000	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrants internes	5 670	49 630	19 235	62 770	98,7	97,3	96,3	96,6
Migrants externes	75	1 360	730	2 230	1,3	2,7	3,7	3,4
Migrants internes	5 670	49 630	19 235	62 770	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrants infraprovinciaux	3 730	44 090	14 160	47 970	65,8	88,8	73,6	76,4
Migrants interprovinciaux	1 940	5 540	5 075	14 800	34,2	11,2	26,4	23,6
Francophones								
Migrants	9 510	13 840	1 415	2 720	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrants internes	9 475	13 685	1 390	2 625	99,6	98,9	98,2	96,5
Migrants externes	35	155	25	95	0,4	1,1	1,8	3,5
Migrants internes	9 480	13 685	1 390	2 625	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrants infraprovinciaux	7 165	11 765	940	2 015	75,6	86,0	67,6	76,8
Migrants interprovinciaux	2 315	1 920	450	610	24,4	14,0	32,4	23,2

Source : Données spéciales de Statistique Canada; compilation des auteurs.

grande attraction sur les migrants francophones (53 p. 100) que sur les migrants anglophones (38 p. 100).

Les autres provinces représentent une destination privilégiée pour trois migrants environ sur dix en provenance du Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Les francophones ont adopté le Québec dans une proportion de 54 p. 100, suivi de l'Ontario (28,5 p. 100) et de l'Alberta (8,5 p. 100). Moins de 4 p. 100 des francophones du Nord-Est du Nouveau-Brunswick se sont dirigés vers les autres provinces de l'Atlantique, comparativement à 24 p. 100 pour leurs homologues anglophones. Les francophones du Nord-Est de l'Ontario qui ont quitté la province ont préféré de loin le Québec, dans une proportion de 63 p. 100, tandis que leurs homologues anglophones ont opté pour les provinces de l'Ouest dans une proportion de 73 p. 100. Les destinations des migrants francophones du Nord-Ouest de l'Ontario différaient quelque peu de celles de leurs homologues du Nord-Est ontarien. Ces migrants ont aussi privilégié le Québec, mais

Tableau 8
Destinations des migrants infraprovinciaux (intérieur de la province d'origine), selon la région et selon la langue maternelle, 1996-2001

Nord-Est du Nouveau-Brunswick – RÉ 1310	Francophones	Anglophones
Nombre de migrants infraprovinciaux	7 165	3 730
En proportion (%) des migrants internes	75,6	65,8
Destinations au sein de la province		
RÉ 1320 Sud-Est du N.-B.	71,5 %	41,4 %
RÉ 1350 Nord-Ouest du N.-B.	12,1 %	4,9 %
RÉ 1340 Centre du N.-B.	11,1 %	40,6 %
RÉ 1330 Sud-Ouest du N.-B.	5,1 %	13,0 %
Destinations au sein de la province		
RÉ 3510 Ottawa	32,0 %	12,5 %
RÉ 3530 Toronto	17,6 %	21,1 %
Reste de la péninsule ontarienne*	40,8 %	51,2 %
Destinations au sein de la province		
RÉ 3590 Nord-Est de l'Ont.	50,4 %	21,2 %
RÉ 3510 Ottawa	22,0 %	11,2 %
RÉ 3530 Toronto	7,8 %	19,6 %
Reste de la péninsule ontarienne*	17,7 %	39,6 %
Destinations au sein de la province		
Reste de la province (Winnipeg)	52,6 %	38,2 %

Nord-Est de l'Ontario – RÉ 3590	Francophones	Anglophones
Nombre de migrants infraprovinciaux	11 765	44 090
En proportion (%) des migrants internes	86,0	88,8
Destinations au sein de la province		
RÉ 3510 Ottawa	32,0 %	12,5 %
RÉ 3530 Toronto	17,6 %	21,1 %
Reste de la péninsule ontarienne*	40,8 %	51,2 %
Destinations au sein de la province		
RÉ 3510 Ottawa	32,0 %	12,5 %
RÉ 3530 Toronto	17,6 %	21,1 %
Reste de la péninsule ontarienne*	40,8 %	51,2 %
Destinations au sein de la province		
RÉ 3590 Nord-Est de l'Ont.	50,4 %	21,2 %
RÉ 3510 Ottawa	22,0 %	11,2 %
RÉ 3530 Toronto	7,8 %	19,6 %
Reste de la péninsule ontarienne*	17,7 %	39,6 %
Destinations au sein de la province		
RÉ 3590 Nord-Est de l'Ont.	50,4 %	21,2 %
RÉ 3510 Ottawa	22,0 %	11,2 %
RÉ 3530 Toronto	7,8 %	19,6 %
Reste de la péninsule ontarienne*	17,7 %	39,6 %

Manitoba moins RÉ 4650	Francophones	Anglophones
Nombre de migrants infraprovinciaux	2 015	47 970
En proportion (%) des migrants internes	76,8	76,4
Destinations au sein de la province		
Reste de la province (Winnipeg)	52,6 %	38,2 %

* Régions de Kitchener (3540), Kingston (3515), Hamilton-Niagara (3550), Windsor-Sarnia (3570) et de London (3560).

Source : Données spéciales du *Recensement de 2001*; compilation des auteurs.

Tableau 9

Destinations des migrants interprovinciaux (extérieur de la province d'origine), selon la région et selon la langue maternelle, 1996-2001

Nord-Est du Nouveau-Brunswick – RÉ 1310	Francophones	Anglophones
Migration interprovinciale en % des migrations internes (intérieur du Canada)	24,4 %	34,2 %
Destinations des migrants interprovinciaux		
Atlantique	3,8 %	23,8 %
<i>Nouvelle-Écosse en % de l'Atlantique</i>	3,5 %	20,7 %
<i>Halifax en % de la Nouvelle-Écosse</i>	69,2 %	59,7 %
Québec	54,3 %	7,7 %
<i>Montréal en % du Québec</i>	33,8 %	28,3 %
Ontario	28,5 %	34,7 %
<i>Péninsule ontarienne en % de l'Ontario</i>	50,5 %	56,7 %
Alberta	8,5 %	20,2 %
Colombie-Britannique	2,8 %	6,0 %
Nord-Est de l'Ontario – RÉ 3590	Francophones	Anglophones
Migration interprovinciale en % des migrations internes (intérieur du Canada)	14,0 %	11,2 %
Destinations des migrants interprovinciaux		
Atlantique	9,4 %	17,4 %
Québec	62,9 %	8,6 %
Ouest	27,2 %	72,6 %
<i>Alberta en % de l'Ouest</i>	54,5 %	48,3 %
Nord-Ouest de l'Ontario – RÉ 3595	Francophones	Anglophones
Migration interprovinciale en % des migrations internes (intérieur du Canada)	32,4 %	26,4 %
Destinations des migrants interprovinciaux		
Atlantique	4,5 %	6,4 %
Québec	55,4 %	2,1 %
Ouest	39,3 %	90,0 %
<i>Alberta en % de l'Ouest</i>	29,5 %	32,7 %
Manitoba moins RÉ 4650 (Winnipeg)	Francophones	Anglophones
Migration interprovinciale en % des migrations internes (intérieur du Canada)	23,2 %	23,6 %
Destinations des migrants interprovinciaux		
Atlantique	2,4 %	6,4 %
Québec	46,1 %	0,7 %
Ontario	16,2 %	17,4 %
Ouest	32,9 %	74,3 %
<i>Alberta en % de l'Ouest</i>	52,7 %	54,0 %

Source : Données spéciales du *Recensement de 2001*; compilation des auteurs.

dans une proportion moindre (55 p. 100), tandis que l'Ouest les a attirés davantage, dans une proportion de 39 p. 100. Au Manitoba rural, les migrants francophones interprovinciaux ont nettement favorisé le Québec, soit dans une proportion de 46 p. 100. Le tiers (33 p. 100) d'entre eux sont partis pour l'Ouest.

Migration et langue d'usage

On s'entend généralement pour dire que les francophones vivant en contexte minoritaire s'exposent davantage à la culture et à la société anglophones en migrant, puisqu'ils se dirigent en grande partie vers les centres urbains, ces derniers étant anglophones. Qu'en est-il des groupes à l'étude? Pour le savoir, nous examinons l'utilisation de la langue maternelle au foyer (LMF) et au travail de la part des migrants et des non-migrants. Les résultats sont présentés dans les tableaux 10 et 11.

Ce sont les migrants du Nord-Est du Nouveau-Brunswick qui, dans leur nouveau milieu d'accueil, continuent le plus à utiliser leur langue maternelle au foyer. Le niveau d'utilisation, de l'ordre de 72 p. 100, est cependant moindre que dans leur région d'origine (84 p. 100). Ce constat est aussi valable pour les migrants du Nord-Est ontarien. La situation est différente chez les migrants du Nord-Ouest ontarien, qui parlent davantage le français à la maison dans leur milieu d'accueil que dans leur milieu d'origine, soit 26 p. 100 contre 19 p. 100. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. Sachant qu'un pourcentage important (55 p. 100) des migrants interprovinciaux en provenance de cette région vont au Québec et que, comme nous le verrons dans le tableau suivant, un gain appréciable est fait dans le nombre de migrants parlant le français au travail dans leur région d'accueil (qui passe de 7,3 p. 100 à 15 p. 100), cela pourrait se refléter dans la langue parlée à la maison. Dans la région du Nord-Est de l'Ontario, il n'y a pas de gain observé pour ce qui est de l'utilisation du français comme langue de travail entre la région d'origine et la région d'accueil.

Les francophones du Nord-Est du Nouveau-Brunswick sont ceux qui utilisent le plus leur langue maternelle au travail, soit dans une proportion de 67 p. 100. Or les migrants francophones en provenance de cette région disent n'utiliser le français au travail que dans une proportion de 37 p. 100 environ. Ce sont donc près de deux francophones sur trois qui, une fois sortis de leur région, doivent travailler principalement dans la langue de la majorité.

La situation des francophones du Nord de l'Ontario et du Manitoba rural pour ce qui est de l'utilisation du français au travail est bien différente de celle des résidents et des migrants francophones du Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Cette différence provient des caractéristiques démographiques particulières à la fois de leur région de souche et de leur milieu d'implantation (migrants). Les migrants francophones du Nord-Ouest ontarien et du Manitoba rural utilisent davantage le français au travail que ne le font les non-migrants francophones occupés. Dans ces deux régions, seulement 7 à 8 p. 100 des francophones occupés utilisent le français au travail, tandis que de 11 à 15 p. 100 des migrants francophones en provenance de ces régions affirment utiliser leur langue maternelle au travail.

Tableau 10
Niveau d'utilisation du français au foyer des migrants et
des non-migrants francophones, 2001

Migrants		Non-migrants	
Langue maternelle française (LMF)		Langue maternelle française (LMF)	
Nord-Est du N.-B. 1310	12 785	Nord-Est du N.-B. 1310	104 275
Nord-Est ontarien 3590	18 860	Nord-Est ontarien 3590	130 383
Nord-Ouest ontarien 3595	1 705	Nord-Ouest ontarien 3595	8 390
Manitoba rural	3 410	Manitoba rural	19 155
Français LPM (langue parlée à la maison)		Français LPM (langue parlée à la maison)	
Nord-Est du N.-B. 1310	9 235	Nord-Est du N.-B. 1310	87 730
Nord-Est ontarien 3590	5 545	Nord-Est ontarien 3590	48 110
Nord-Ouest ontarien 3595	450	Nord-Ouest ontarien 3595	1 585
Manitoba rural	780	Manitoba rural	4 255
Ratio LPM / LM (%)		Ratio LPM / LM (%)	
Nord-Est du N.-B. 1310	72,2	Nord-Est du N.-B. 1310	84,1
Nord-Est ontarien 3590	29,4	Nord-Est ontarien 3590	36,9
Nord-Ouest ontarien 3595	26,4	Nord-Ouest ontarien 3595	18,9
Manitoba rural	22,9	Manitoba rural	22,2

Source : Compilation des auteurs à partir des données du *Recensement de 2001*.

Marché du travail : emploi et chômage

Les taux d'emploi des migrants en provenance des régions à l'étude sont généralement plus élevés que pour le groupe de francophones résidant dans leur région d'origine. Cela n'est pas étonnant étant donné la structure démographique intermédiaire (concentration des classes d'âge actives) des migrants, mais aussi compte tenu des raisons qui motivent les gens à émigrer, soit généralement le désir de trouver un travail. On observe par ailleurs un écart moins prononcé pour ce qui est du taux d'emploi des migrants selon leur région d'origine. En effet, quelle que soit la région de départ, tous les groupes de migrants atteignent de bons taux d'emploi. Nous observons néanmoins des différences importantes selon la langue maternelle chez les migrants en provenance du Nord-Ouest de l'Ontario (voir figure 1).

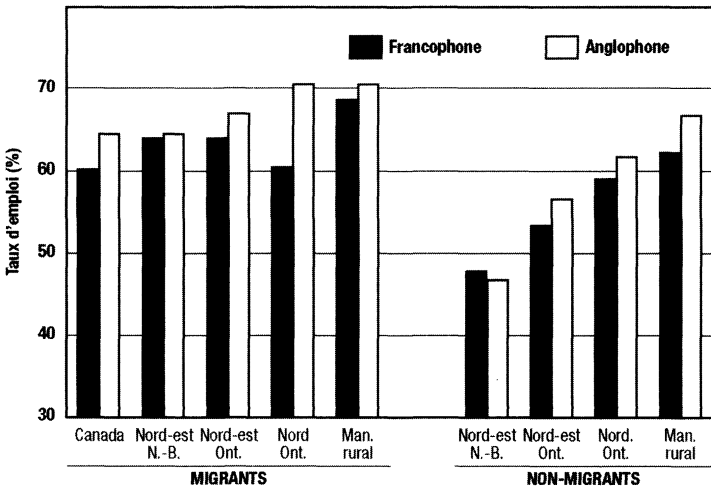
En matière de chômage (voir figure 2), il est intéressant de mentionner que seuls les migrants en provenance du Nord-Est du Nouveau-Brunswick semblent améliorer leur sort, comparativement aux non-migrants de leur région d'origine. Nous pouvons dire cependant que le chômage est particulièrement faible dans le Manitoba rural et élevé dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick. On peut donc penser que les migrants en provenance de cette dernière région améliorent de façon notable leur situation en ce qui concerne le marché du travail. Enfin, nous devons signaler le taux de chômage étonnamment élevé des migrants en provenance des autres régions à l'étude, notamment

Tableau 11
Utilisation du français au travail chez les migrants et les non-migrants occupés de langue maternelle française (LMF), par région, 2001

	Migrants occupés de LMF		
	Nombre total	Qui utilisent le français au travail	
		Nombre	Proportion (%)
Nord-Est du N.-B.	7 115	2 615	36,8
Nord-Est ontarien	10 520	1 580	15,0
Nord-Ouest ontarien	935	140	15,0
Manitoba rural	2 110	225	10,7
Total (4 régions)	20 680	4 560	22,1
	Non-migrants occupés de LMF		
	Nombre total	Qui utilisent le français au travail	
		Nombre	Proportion (%)
Nord-est du N.-B.	41 000	27 520	67,1
Nord-est ontarien	59 135	9 075	13,3
Nord-Ouest ontarien	4 455	325	7,3
Manitoba rural	10 495	930	8,9
Total (4 régions)	115 085	37 850	32,9

Source : Compilation des auteurs à partir des données du *Recensement de 2001* de Statistique Canada.

Figure 1
Comparaison des taux d'emploi des migrants et des non-migrants, par région et selon la langue maternelle, 2001



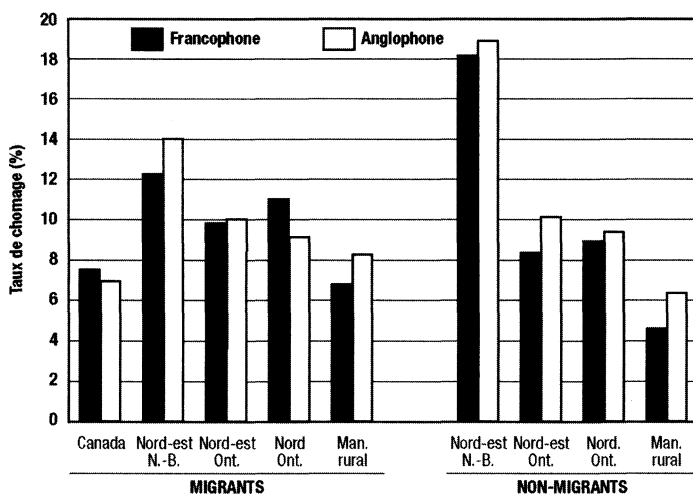
Source : Compilation des auteurs à partir des données du *Recensement de 2001* de Statistique Canada.

du Nord de l'Ontario, qui ne réussissent pas à réduire de manière convaincante leur niveau de chômage même en émigrant vers le sud de l'Ontario et ailleurs.

Provenance des revenus

Quelle que soit sa provenance, le groupe de migrants tire une plus grande part de ses revenus totaux de son travail, soit de l'ordre de 80 p. 100 et plus (tableau 12) que les non-migrants de leur région d'origine. Si l'on considère la langue maternelle, on note cependant des écarts en faveur des anglophones qui vont de modestes (Nord-Est de l'Ontario) à substantiels (Nord-Ouest de l'Ontario) pour ce qui est de l'apport des sources de revenus. Les migrants francophones tirent une proportion plus grande de leurs revenus des transferts gouvernementaux : de 12 p. 100 (Nord-Est ontarien) à

Figure 2
 Comparaison des taux de chômage des migrants et des non-migrants, par région et selon la langue maternelle, 2001



Source : Compilation des auteurs à partir des données du Recensement de 2001 de Statistique Canada.

15 p. 100 (Nord-Est du N.-B.), comparativement à une fourchette variant de 8 p. 100 (Nord-Ouest ontarien) à un peu moins de 12 p. 100 (Nord-Est du N.-B.) chez les migrants anglophones.

Revenus d'emploi

Il existe généralement peu d'écarts entre migrants et non-migrants pour ce qui est du revenu moyen d'emploi, à l'exception peut-être du Nord de l'Ontario (voir figure 3).

Partout, les migrants perçoivent un revenu d'emploi équivalant ou inférieur à celui des résidents francophones de leur région d'origine. On aurait cru, au contraire, que les migrants auraient un niveau de revenu d'emploi supérieur. Comment expliquer cette situation?

Tableau 12
Apport de revenus selon la source, migrants vs non-migrants, 2001

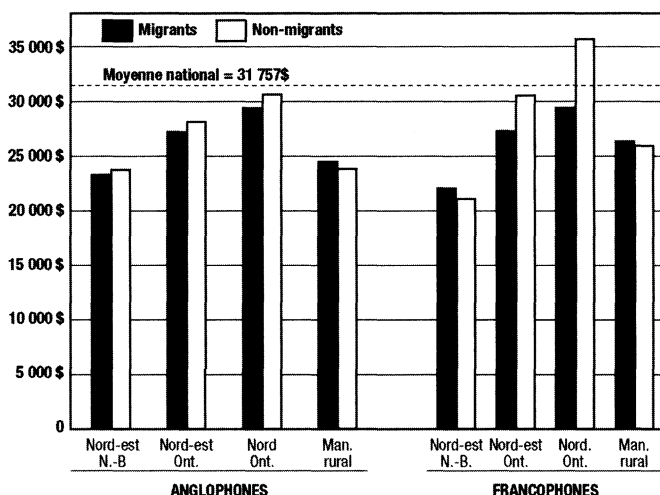
Source de revenu	Migrants totaux en provenance de				Non-migrants totaux				
	N.-E. du N.-B.	N.-E. ontarien	N.-O. ontarien	Man. rural	Canada	N.-E. du N.-B.	N.-E. ontarien	N.-O. ontarien	Man. rural
Revenu d'emploi	80,7	80,5	83,1	80,8	77,1	67,8	71,0	75,6	74,0
Transferts									
gouvernementaux	13,7	10,4	9,3	11,9	11,6	23,7	15,6	13,3	15,6
Autres sources	5,5	9,1	7,6	7,3	11,0	8,5	13,4	11,1	10,5
	Migrants anglophones (LM)					Non-migrants anglophones (LM)			
Revenu d'emploi	82,5	81,4	84,8	83,2		67,8	72,4	78,3	77,0
Transferts									
gouvernementaux	11,8	9,5	8,2	10,1		21,4	14,3	11,1	12,9
Autres sources	5,7	9,2	7,0	6,7		10,8	13,3	10,6	10,1
	Migrants francophones (LM)					Non-migrants francophones (LM)			
Revenu d'emploi	79,8	79,6	75,5	77,0		67,8	72,0	76,5	73,9
Transferts									
gouvernementaux	14,9	12,0	12,9	12,8		25,0	16,2	13,7	16,9
Autres sources	5,3	8,4	11,8	10,2		7,1	11,9	9,8	9,3

Source : Compilation des auteurs à partir des données du *Recensement de 2001* de Statistique Canada.

Plusieurs facteurs peuvent en être la cause. Il se pourrait, par exemple, que les migrants soient plus enclins à accepter des emplois moins rémunérateurs que ce qu'ils auraient souhaité, dans le but notamment d'acquérir une certaine expérience de travail et d'élargir leur réseau de contacts. On peut aussi présumer que l'avancement professionnel des migrants se produit à moyen et à long terme, de sorte qu'un nombre substantiel d'entre eux bénéficient de revenus d'emploi moindres. Ces hypothèses n'ont cependant pas été vérifiées. Richard Dupuy *et al.* (2000b : 70) font par ailleurs observer une relative dichotomie entre les migrants établis et ceux revenant généralement en région (migrants à rebours), ces derniers ne réussissant pas à améliorer leur statut professionnel ou simplement leur niveau de revenus.

Une autre explication résiderait, cette fois, du côté des non-migrants. Comme les emplois en région sont restreints et déjà occupés par un nombre relativement important d'employés syndiqués (ou dans des secteurs à salaires élevés), cela contribue à gonfler la moyenne des revenus en région, si bien que le niveau de revenu des migrants en provenance de ces régions est moins élevé. Cette interprétation rejoint les arguments de

Figure 3
Revenu moyen d'emploi des non-migrants et des migrants, 2001



Source : Compilation des auteurs à partir des données du *Recensement de 2001* de Statistique Canada.

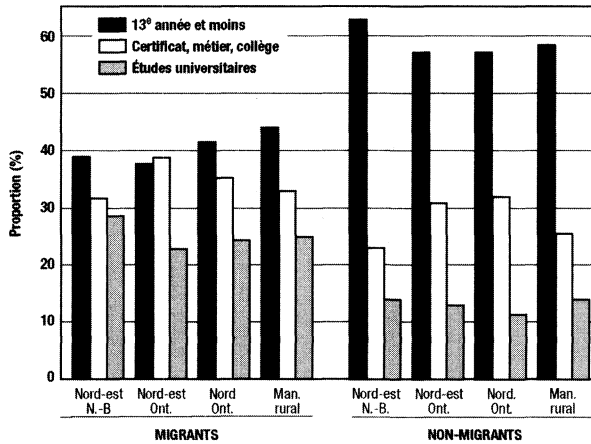
plusieurs chercheurs, dont Serge Côté et Marc-Urbain Proulx (2002), ainsi que Mario Polèse et Richard Shearmur (2002), qui avancent respectivement les expressions « sur-industrialisation » et « syndrome du rentier encombrant » pour désigner ce phénomène¹⁰.

La scolarisation : un facteur de migration?

Il est clair, d'après nos données, que le niveau de scolarité des migrants est supérieur dans tous les cas à celui des non-migrants. Cela vaut pour les quatre régions à l'étude. Peut-on dire pour autant que la scolarisation est un facteur incitatif à la migration?

Il est certes probable que les jeunes qui décident de partir visent soit à entreprendre des études supérieures, soit à bénéficier de meilleures possibilités en matière d'emploi. Dans bien des cas, un niveau de scolarité élevé ne leur confère pas réellement d'avantages sur le plan de l'emploi en région, faute de possibilités sur le marché du travail. Dans l'ensemble, ces jeunes ont donc un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne. C'est pourquoi il est permis de penser que les personnes plus instruites sont plus susceptibles de migrer. Les francophones ont en général des niveaux de scolarité plus faibles que les anglophones. Cependant, sauf exception, il n'y a pas de différences marquées entre les migrants francophones et les migrants anglophones.

Figure 4
Niveau de scolarisation des migrants et des non-migrants francophones, par région, 2001



Source : Compilation des auteurs à partir des données du *Recensement de 2001* de Statistique Canada.

Conclusion

À la lumière des analyses qui précèdent, on peut affirmer que, dans l'ensemble, l'exode rural ne touche pas davantage les francophones que les anglophones. Il importe cependant de nuancer le terme « exode rural ». Les études mentionnées dans ce rapport nous font observer que l'on ne peut parler ici d'exode proprement dit, il s'agirait plutôt d'un déficit marqué en matière de flux migratoires. En d'autres mots, les résidents des régions à l'étude ne migrent pas plus qu'ailleurs, mais leur départ n'est aucunement compensé par un flux de migrants qui désirent s'établir ou revenir dans ces régions. Si c'était le cas, il serait alors plus approprié de parler de migration que d'exode, dans la mesure où nombre de migrants s'établissent dans ces régions.

Par ailleurs, on peut entrevoir deux types de migrations, du moins par leurs effets sur les caractéristiques des migrants. Il y aurait ainsi une migration de type plus économique, par laquelle les migrants améliorent leur sort économique. Cela serait le cas pour une partie des migrants provenant du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, qui parviennent davantage à trouver un emploi. Mais une partie importante des migrants francophones en partance du Nord-Est accusent un recul en matière de langue d'usage (langue parlée au foyer et au travail) en comparaison aux non-migrants francophones du Sud-Est demeurant dans leur région d'origine, à moins que les migrants provenant du Nord-Est fussent déjà moins disposés à utiliser leur langue maternelle au foyer lorsqu'ils étaient dans leur région d'origine avant de s'établir dans le Sud-Est.

C'est l'inverse qui se produit pour les migrants provenant des régions du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario, qui ne présentent pas de gains sur le plan économique, mais davantage sur le plan de la langue parlée à la maison et au travail. Certes, on peut expliquer ces résultats par le fait que les francophones dans ces régions sont fortement minoritaires et que les migrants peuvent plus facilement vivre en français s'ils migrent au Québec, par exemple, ou encore s'ils occupent des emplois dans la fonction publique fédérale. On a vu, justement, que les migrants francophones du Nord de l'Ontario affectionnent particulièrement la région de la capitale nationale et, lorsqu'ils sortent de leur province, se dirigent en bon nombre vers le Québec. Selon un raisonnement semblable, les conditions économiques étant précaires dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, il est plus probable que les migrants améliorent leur sort économique en quittant cette région. Cependant, la vitalité linguistique des francophones y étant plus forte dans cette région, en raison notamment de leur poids démographique et de leur relative concentration régionale, les migrants francophones qui en partent semblent courir davantage de risque en matière linguistique.

Si ce raisonnement est valable, on peut supposer que la minorité francophone du Nouveau-Brunswick est plus vulnérable aux flux migratoires dans la mesure où la migration de ses membres entraîne de plus grandes pertes sur le plan linguistique. Le risque d'érosion linguistique nous paraît en effet plus élevé pour les migrants francophones de cette province, comparativement aux migrants du Nord-Ouest ontarien et du Manitoba rural. Il est possible que les migrants en partance de ces dernières régions subissent de plus fortes pressions assimilatrices dans leur région d'origine que dans leur région d'accueil. Il ne s'agit que d'une hypothèse parmi un ensemble d'autres considérations dont nous ne pouvons tenir compte ici. La question est suffisamment importante pour qu'on s'y attarde davantage en y consacrant des études et des enquêtes plus approfondies.

NOTES

1. Créé en 1998, le RDÉE est une agence fédérale qui vise à favoriser le développement économique et la création d'emplois dans les communautés francophones et acadiennes du Canada. À cette fin, le RDÉE a ciblé quatre axes d'intervention, soit l'économie du savoir, le tourisme, le développement rural et la jeunesse.
2. Une *région économique*, selon la définition de Statistique Canada, regroupe une ou plusieurs divisions de recensement et comprend généralement une agglomération de recensement (ville de 10 000 habitants et plus), ou encore, une Région métropolitaine de recensement (RMR).
3. Il en est ainsi de l'*Enquête sur la population active* que réalise chaque mois Statistique Canada.
4. Pourtant, si l'exode est bien réel, on tend à montrer, d'une part, que les faibles perspectives d'emploi ne représentent qu'un facteur, parfois même secondaire, parmi les diverses raisons qui incitent les jeunes à quitter leur région et, d'autre part, que l'exode n'est pas forcément définitif ni aussi pervers qu'on le pense. Mentionnons à cet égard les travaux récents du Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) au Québec, notamment l'ouvrage de LeBlanc et Molgat (2004), ainsi que

- l'étude de Gauthier *et al.* (2003). D'autres synthèses (Fréchette et Assogba, 2004; Dupuy *et al.*, 2000a et 2000b) relèvent comme facteurs importants de la migration des milieux ruraux vers les centres urbains le désir des jeunes d'acquiescer plus d'indépendance, la volonté de combler leurs aspirations, ainsi que le besoin de poursuivre des études postsecondaires.
5. Les flux migratoires internes concernent les migrations à l'intérieur du pays, excluant *de facto* les migrations internationales. Parmi les flux internes, on distinguera : les migrants intrarégionaux (mouvements au sein même des divisions de recensement ou des régions économiques); les migrants infraprovinciaux (mouvements à l'extérieur de la région pour une autre région de la province); ainsi que les migrants interprovinciaux (flux migratoires entre provinces).
 6. Les RRPV (régions rurales et petites villes) regroupent les populations à l'extérieur des agglomérations urbaines (centres de 10 000 habitants et plus) et des régions métropolitaines de recensement (RMR) qui comptent 100 000 habitants et plus. Si la ruralité peut se définir à partir de différents critères, il est de mise, du moins au Canada, d'inclure dans l'espace typiquement rural les petites et moyennes agglomérations (1 000 à 9 999 habitants).
 7. Une affirmation corroborée par plusieurs travaux menés récemment au Québec sous l'égide du GRMJ (Groupe de recherche sur la migration des jeunes). Deschenaux et Molgat (2003 : 758), entre autres, soutiennent que près de la moitié des jeunes Québécois ont quitté leur région d'origine à un certain moment et que près du tiers de ces migrants y sont retournés.
 8. D'après une analyse menée au Canada atlantique (Beaudin, 1994 : 37).
 9. La partie qui suit s'appuie sur des données spéciales commandées auprès de Statistique Canada et obtenues à partir du *Recensement de 2001*. Nous avons extrait les répondants qui avaient migré de l'une ou l'autre des quatre régions à l'étude entre 1996 et 2001, ce qui nous a permis de faire leur profil et de dégager des tendances migratoires spécifiques pour ces régions.
 10. Par « sur-industrialisation », on veut dire qu'une part disproportionnée de la main-d'œuvre gravite autour de quelques secteurs industriels tels que la transformation du bois ou l'industrie minière. Par « syndrome du rentier encombrant », on fait allusion au niveau de salaire relativement élevé (comparativement à la moyenne des salaires en région) dans certaines grandes entreprises des ressources où les employés sont généralement syndiqués. De tels niveaux de rémunération décourageraient l'investissement et inciteraient les autres travailleurs à demander des salaires plus élevés.

BIBLIOGRAPHIE

-
- BEAUDIN, Maurice (1994), *Dynamique des marchés régionaux du travail dans l'Atlantique*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- BEAUDIN, Maurice (2005), « Les francophones des Maritimes : prospectives et perspectives », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 77-98.
- BEAUDIN, Maurice, et Rodrigue LANDRY (2003), « L'attrait urbain : un défi pour les minorités francophones au Canada », *Thèmes canadiens = Canadian Issues*, février, p. 19-22.
- CÔTÉ, Serge, et Marc-Urbain PROULX (2002), *L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel*, Rimouski, Centre de recherche et de développement des territoires (CRDT).
- DESCHENEAUX, Frédérick, et Marc MOLGAT (2003), « De l'exode à la migration. Pourquoi les jeunes quittent-ils leur région? » dans Michel Venne (dir.), *L'annuaire du Québec 2004*, Fides, Montréal, p. 753-759.
- DUPUY, Richard, Francine MAYER et René MORISSETTE (2000a), *Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir*, Ottawa, Statistique Canada, n° A21-46/1-2000 au catalogue.
- DUPUY, Richard, Francine MAYER et René MORISSETTE (2000b), « Origines rurales », *Perspective*, Statistique Canada, vol. 12, n° 3 (automne), p. 62-71.
- FRÉCHETTE, Lucie, et Yao ASSOGBA (2004), « Sept questions sur la migration des jeunes », *Organisations et territoires*, vol. 13, n° 3 (automne), p. 5-14.
- GAUTHIER, Madeleine, Serge CÔTÉ, Marc MOLGAT et Frédéric DESCHENEAUX (2003), « Pourquoi partent-ils? Les motifs de migration des jeunes régionaux », *Recherches sociographiques*, vol. 44, n° 1 (janvier-avril), p. 113-139.
- LEBLANC, Patrice, et Marc MOLGAT (dir.) (2004), *La migration des jeunes : aux frontières de l'espace et du temps*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- POLESE, Mario, et Martin ROY (1999), « La dynamique spatiale des activités économiques au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 118 (avril), p. 43-71.

La migration des jeunes francophones en milieu rural

- POLÈSE, Mario, et Richard SHEARMUR (2002), *La périphérie face à l'économie du savoir : la dynamique spatiale de l'économie canadienne et l'avenir des régions non métropolitaines du Québec et des provinces de l'Atlantique*, avec la collaboration de Pierre-Marcel Desjardins et de Marc Johnson, Montréal, Institut national de la recherche scientifique/INRS Urbanisation, culture et société; Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional.
- PROULX, Marc-Urbain (2000), « Les agglomérations urbaines dans la dynamique spatio-économique du Québec », document interne, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi.
- PROULX, Marc-Urbain (2003), « Légitimité des trois échelons territoriaux décentralisés au Québec », *Organisations et territoires*, vol. 12, n° 3 (automne), p. 83-92.
- ROTHWELL, Neil, Ray. D. BOLLMAN, Juno TREMBLAY et Jeff MARSHALL (2002), « Migration interne dans les régions rurales et les petites villes du Canada », dans Statistique Canada, *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, n° 21-006-XIF au catalogue, vol. 3, n° 6 (mars).
- STATISTIQUE CANADA (1998), *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 1, n° 1.
- STATISTIQUE CANADA (2001a), *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 2, n° 2 (janvier).
- STATISTIQUE CANADA (2001b), *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 2, n° 3 (février).
- STATISTIQUE CANADA (2002), *Profil de la population canadienne selon la mobilité : les Canadiens en mouvement*, Ottawa, Statistique Canada, série « Analyses », d'après le *Recensement de 2001*, n° 96F0030XIF2001006.